

## Niveaux de la nappe : bilan estival 2024

La nappe rhénane revêt une importance cruciale en matière de ressources hydriques et environnementales. Son niveau est influencé par de nombreux facteurs : météorologiques, hydrologiques, environnementaux.

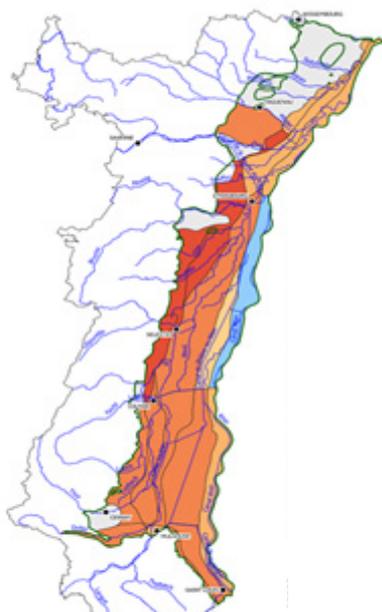
Les bilans estivaux sont essentiels pour le suivi et la compréhension de la dynamique des masses d'eaux souterraines, en particulier dans un contexte de changement climatique. S'il n'est pas possible de tirer des conclusions générales à partir de deux années consécutives, leur comparaison illustre bien l'influence des conditions météorologiques.

### COMPARAISON ÉTÉS 2023/2024

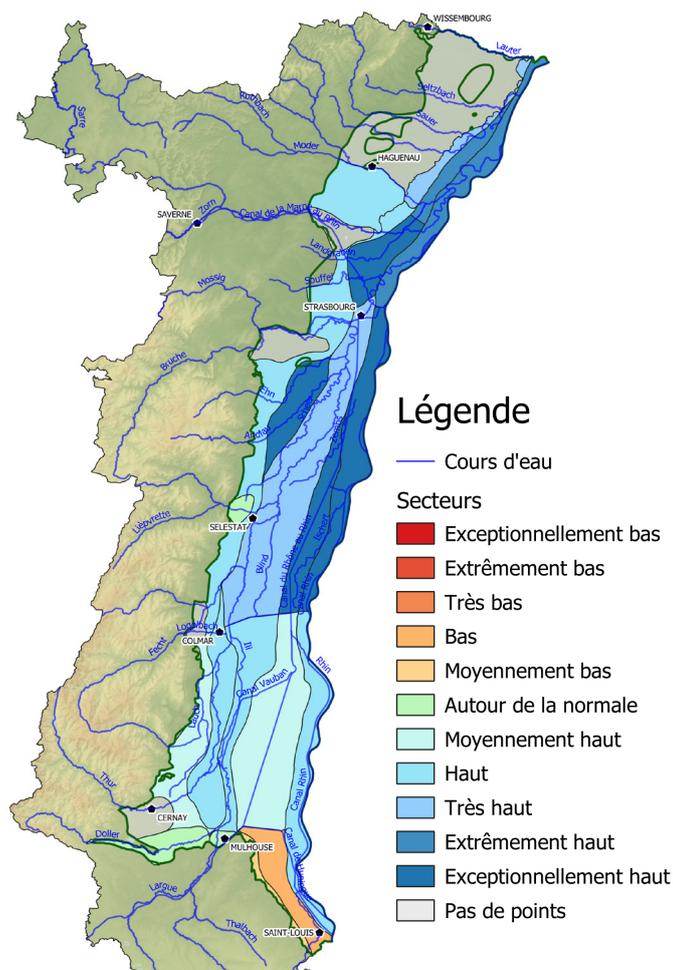
L'été 2024, qui a succédé à une période printanière fraîche et humide, a connu des conditions météorologiques\* contrastées mais moins intenses qu'en 2023 :

- Des températures légèrement supérieures aux normales de saison, avec une alternance de vagues de fraîcheur et de chaleur.
- Des précipitations légèrement excédentaires en juin (+4%) et en juillet (+9%), mais déficitaires en août (-14%).

Les niveaux moyens relevés durant l'été 2024 le place au 4ème rang des plus excédentaires.



Niveaux moyens par secteur,  
juin à août 2023

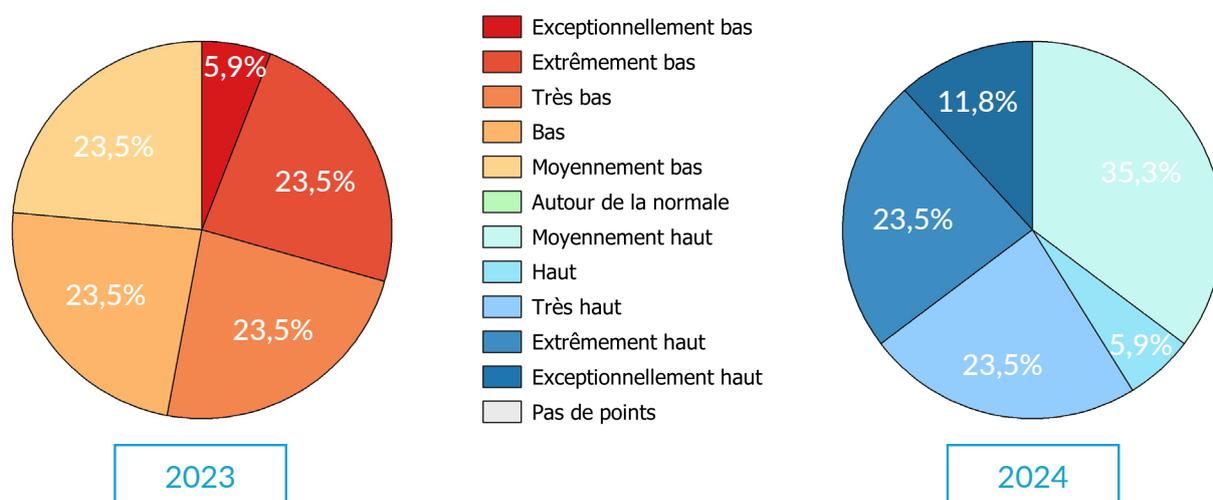


Niveaux moyens par secteur, juin à août 2024

En comparaison, après une période de recharge modérée, l'été 2023 se plaçait au 5ème rang des étés les plus déficitaires depuis 1976, en raison de conditions météorologiques très marquées :

- Un ensoleillement et des températures en moyenne supérieures à la normale une grande partie de l'été, avec deux vagues de chaleur, en juillet et en août. L'été 2023 se classe ainsi au 4e rang des étés les plus chauds depuis 1900, derrière les étés 2003, 2022 et 2018.
- Des précipitations très déficitaires en juin (-50%), et légèrement excédentaires en juillet (+19%) et août (+11%).

Le constat pour les niveaux moyens relevés sur l'ensemble de l'Alsace est similaire pour ceux enregistrés sur le Grand Ried : excédentaires, alors qu'ils étaient très déficitaires en 2023.



Répartition des écarts aux normales pour les niveaux moyens des 17 points de la zone Grand Ried

En 2023, un nouvel arrêté cadre interdépartemental a créé la zone Ried Centre Alsace (RCA), pour laquelle les niveaux de la nappe déterminent les seuils d'entrée en vigueur des mesures progressives de limitation des usages de l'eau (vigilance, alerte, alerte renforcée, crise).

En 2024 aucun secteur n'a fait l'objet de mesures de restrictions.

### BILAN

À l'échelle de la nappe, les niveaux moyens de l'été 2024, fortement excédentaires, contrastent avec ceux des dernières années, puisque que tous les étés depuis 2017 (à l'exception de 2018 et 2021) se classaient dans les plus déficitaires.

Dans le Grand Ried, le constat est similaire : des niveaux moyens supérieurs au normales alors qu'ils étaient très en-dessous en 2023 et 2022 (année de référence «sécheresse» pour les niveaux minimaux dans ce secteur sensible).

### MÉTHODE

Le bilan repose sur l'analyse des périodes de retour des données enregistrées depuis 1976, pour 98 points de mesures répartis sur l'ensemble de la partie alsacienne de la nappe rhénane, dont 17 sur le secteur du Grand Ried. La période correspondante est celle de l'été météorologique (juin à août).

### CONTACT

[victor.haumesser@aprona.net](mailto:victor.haumesser@aprona.net)

03 10 45 08 00



[www.aprona.net](http://www.aprona.net)